INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES, MONTMAGNY**

Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue le 04 juillet 2023, à la salle du conseil située au sous-sol du 205, rue principale, à l'heure habituelle des séances du Conseil.

Les Conseillers Max Laurent Vidal, Raynald Forgues, Yan Bolduc, Jessie Gonthier-Lajoie, Simon Pelchat et Étienne Fortin sont présents sous la présidence du Maire, Monsieur Donald Gilbert.

.

Josée Poulin, Directrice générale, Nancy Bertrand, Secrétaire-trésorière adjointe et Roger Fortin, Officier municipal sont présents tout le long de la rencontre.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à la lecture de l'ordre du jour.

01-07-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Max Laurent Vidal et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. On convient de laisser ouvert le point Varia.

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

02-07-2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière, tenue le 05 juin 2023, a été remise à chacun des membres du Conseil avant la tenue de la présente session;
IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Forgues
APPUYÉ PAR : Yan Bolduc et résolu à l'unanimité des Conseillers présents qu'il soit adopté tel que rédigé.

**AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX – TRACTEUR JCB**

Monsieur Donald Gilbert, Maire informe les conseillers que Groupe Bossé a accepté en intégrité les coûts négociés par la Municipalité pour la location d'un tracteur afin d'assurer l'entretien d'hiver des chemins. Cette négociation permet de faire une économie d'environ 8 000$. Une copie de la résolution #08-06-2023 doit être transmise à Groupe Bossé.

**AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX – LOCATION DE LA SALLE**

Il est convenu d'offrir la location de la salle Municipale et la salle Amicale sur la plate-forme Fareharbord. La Municipalité est toujours à la recherche d'une personne pour assurer le ménage après les locations.

**CORRESPONDANCE**

Les élus sont informés que la Municipalité a reçu un dépôt de 76 886,00$ en lien avec la Compensation des terres publiques.

Un montant de 257 849,00$ a été déposé relativement à la somme attendue pour la péréquation.

Suite à la lecture du projet de zones de rencontre neutre élaboré par l'Éco Réussite du Parc des Appalaches, qui se veut un endroit sécuritaire lors des échanges en milieu de garde partagé, d'achat d'un particulier via Market place, Kijiji…ou lors d'une première rencontre suite à un site de rencontre, etc. Les élus suggèrent le stationnement du bureau municipal.

Les élus ont pu prendre connaissance du résumé du projet présenté par le Club quad du Parc qui est divisé en deux phases. La Phase 1 est de relier Sainte-Lucie-de-Beauregard avec Lac-Frontière. Ensuite la Phase

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

2, la Fédération québécoise des clubs quads est en processus pour l'utilisation de l'ancienne voie ferrée et le projet concernera la connexion afin de relier les municipalités du sud de la MRC de Montmagny avec les secteurs de la Beauce, des Etchemins et de Chaudière-Appalaches.

## ACCEPTATION DES COMPTES

03-07-2023
N° de résolution ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR : Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que l'acquittement des comptes à payer de juillet 2023 dont les membres du Conseil confirment avoir pris connaissance, soit autorisé.

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Josée Poulin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés ci-haut.

Josée Poulin, Dir. générale et Sec.-trésorière

## RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

04-07-2023

CONSIDÉRANT QU'en juin 2023, la brigade incendie a effectué des sorties d'urgence, soit pour des incendies qui se sont avérés de fausses alarmes, ou pour un accident nécessitant les pinces de désincarcération;
CONSIDÉRANT QUE ce rapport mensuel fait également mention d'heures de pratique ;
IL EST PROPOSÉ PAR : Étienne Fortin
APPUYÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que les pompiers qui se sont rendus sur les lieux de ces différents incendies soient rémunérés.

## RAPPORTS DE L'OFFICIER MUNICIPAL ET DE SON ADJOINT

Des copies du rapport mensuel de l'Officier municipal et de l'officier municipal adjoint ont été remises à chacun des membres du Conseil.

## RAPPORT DES CONSEILLERS EN CHARGE DE DIFFÉRENTS DOSSIERS

Le Conseiller Yan Bolduc a participé à une rencontre du Bassin du fleuve versant. La rivière Daaquam n'a pas été un sujet discuté lors de cette rencontre.

Le Conseiller Raynald Forgues avise les élus qu'il fera une tournée des sentiers du Parc régional des Appalaches cette semaine.

Monsieur Donald Gilbert félicite le Conseiller Max Laurent Vidal pour l'inauguration des sentiers du Club Quad. Malgré la pluie, environ 47 quadistes étaient présents.

Le Conseiller Max Laurent Vidal informe les élus que l'entente sera modifiée par la Fédération et ensuite la signature pourra être faite afin de débuter les travaux sur la voie ferrée.

La Conseillère Jessie Gonthier-Lajoie mentionne que le Terrain de jeux est en adaptation vu la nouvelle formule selon le groupe d'âge. Par contre, le bâtiment de l'OTJ est petit pour recevoir les jeunes. On demandera d'avoir accès au gymnase dans l'école.

Le Conseiller Simon Pelchat discute qu'entre la route 204 et la route 283 dans le secteur Daaquam est endommagé à plusieurs endroits, causant des risques de bris pour les véhicules. Monsieur Roger Fortin fera une suivi auprès du MTQ.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

## AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉMOLITION D'IMMEUBLE

Je, Simon Pelchat, Conseiller, donne avis par les présentes, que lors d'une prochaine assemblée du Conseil municipal, le règlement suivant sera adopté « Règlement de démolition d'immeuble. »

## SURVEILLANCE DU MIDI – CONTRIBUTION MUNICIPALE

05-07-2023

CONSIDÉRANT QUE par les années passées, il a été convenu que la Municipalité participerait financièrement au règlement des coûts rattachés au service de surveillance du midi, et ce, en vue de maintenir ce service à un coût raisonnable et diminuer la facture des frais chargés aux parents;
CONSIDÉRANT QU'il a également été convenu que l'aide financière de la Municipalité résulterait de la différence entre les coûts d'engagement de la surveillante du midi et l'apport financier des parents qui, pour l'année scolaire 2022-2023, a été 360$/enfant;
CONSIDÉRANT QUE la direction de l'école de Saint-Just nous fait état pour l'année scolaire 2022-2023 du salaire de l'employée, que seize (16) élèves se sont inscrits;
CONSIDÉRANT QUE le bilan du service de surveillance du midi pour notre école, présenté pour l'année scolaire 2022-2023, fait état, si on considère le premier versement de la contribution municipale (1950$) remis en décembre dernier, d'un manque à gagner de 890,00$;
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Max Laurent Vidal et résolu à l'unanimité des conseillers présents QUE la Municipalité remette un chèque d'une somme de 890,00$ en ce jour, correspondant au versement final de notre contribution financière pour défrayer les coûts rattachés à la surveillance du midi, année scolaire 2022-2023.

## PRÉSENTATION PROJET FRR- VOLET 2 – BÂTIMENT DE L'OTJ

06-07-2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières a élaboré un projet « Du neuf pour nos jeunes » qui consiste à la rénovation du bâtiment de l'OTJ la rendant plus fonctionnel ;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du FRR- volet 2 (Pacte rural) ;
IL EST PROPOSÉ PAR: Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR: Jessie Gonthier-Lajoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents
Que la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières s'engage à réaliser le projet tel que présenté dans le formulaire de demande du FRR-volet 2 (Pacte rural) et à y investir les sommes prévues pour sa réalisation complète ;
Que Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières mandate comme représentante, Josée Poulin, Directrice générale pour déposer et signer tous les documents afférents à cette demande au FRR-volet 2 (Pacte rural).

## PROJET DEK HOCKEY – FRR VOLET 3

07-07-2023

ATTENDU QUE l'enveloppe totale du FRR Volet 3 est de 225 000$ par pôle municipal ;
ATTENDU QU'après concertation, les élus et directrices générales des municipalités de Lac Frontière, Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Fabien-de-Panet et Sainte-Lucie-de-Beauregard ont été unanimes à l'octroi d'une somme de 21 250$ pour le projet de skate park à l'École Secondaire St-Paul ;
ATTENDU Qu'à la suite de cet octroi, une somme de 203 750$ demeurait disponible pour des projets intégrant le cadre de gestion du FRR Volet 3 ;
ATTENDU QUE lors de la rencontre du 20 mars 2023, les élus et les directrices générales présents à la rencontre ont présenté divers projets

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

admissibles dans le cadre du FRR Volet 3 mais qui, pour certains, s'actualiseront entre les mois de juin 2023 et novembre 2025 ;

- Lac Frontière Projet de plein air à l'étude bénéficiant d'un apport financier du FRR Volet 3 de 50 000$
- Ste-Lucie Projet à l'étude, possibilité d'un mur d'escalade d'une valeur approximative de 100 000$ bénéficiant d'un apport financier du FRR Volet 3 de 50 000$
- St-Fabien Projet de pump-track au coût de 140 000$ bénéficiant d'un apport financier du FRR V 3 de 50 000$
- St-Just Projet de dek hockey et réfection du terrain de balle au coût d'environ 245 000$ bénéficiant d'un apport financier du FRR V 3 de 50 000$

ATTENDU QUE les quatre municipalités du pôle Sud de la MRC de Montmagny doivent s'entendre et être unanimes sur les montants accordés pour chacun des projets ;
ATTENDU QUE les projets doivent être différents d'une municipalité à l'autre et amener une attractivité nouvelle dans les municipalités du pôle Sud de la MRC de Montmagny ;
ATTENDU QUE les quatre municipalités s'entendent sur le fait de retirer la résolution concernant le projet de dek hockey au privé dans la municipalité de St-Just au coût d'environ 58 000$, projet qui aurait bénéficié d'un apport financier de 3 750$.
IL EST PROPOSÉ PAR : Simon Pelchat
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières adopte la résolution à l'effet que la résolution concernant le dek hockey au privé soit retirée et maintient l'octroi de 50 000$ à chacune des municipalités du secteur sud et que la somme de 3 750$ soit répartie équitablement entre les quatre municipalités.

08-07-2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel de propositions pour réaliser la construction d'une surface de jeu (dalle en béton) pour un Dek Hockey;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 25 mai dernier;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité accorde le contrat de construction d'une surface de jeu (dalle en béton) pour un Dek Hockey à l'entrepreneur le plus bas conforme, Jean-Paul et Roger Bolduc inc. dont le total des coûts est de 89 270,62$ avec taxes;
IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Forgues
APPUYÉ PAR : Max Laurent Vidal et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réaliser le projet et d'utiliser une somme de 50 000$ au FRR 3.

**PRÉSENTATION RAPPORT RECYC-QUÉBEC 2022**

09-07-2023

CONSIDÉRANT QUE la Directrice a remis à chacun des membres du Conseil le rapport synthèse de la déclaration 2022 du coût net de la collecte sélective des matières recyclables;
CONSIDÉRANT QUE ce rapport a été transmis à Recyc-Québec en juin 2023, accompagné du rapport du vérificateur;
CONSIDÉRANT QUE ces rapports font état d'un coût net au montant de 22 889$ de la collecte sélective de matières recyclables de la Municipalité ainsi que de la collecte et du transport de 58,55 tonnes de matières soumises à compensation, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022;
CONSIDÉRANT QUE le tonnage en déchets domestiques éliminé correspond à 213,77 tonnes pour le même exercice financier;
CONSIDÉRANT QUE le 03 juillet 2023, Recyc-Québec a accusé réception de notre déclaration pour l'année 2022;
IL EST PROPOSÉ PAR : Yan Bolduc
APPUYÉ PAR : Max Laurent Vidal et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité prenne en considération les données rapportées dans cette déclaration qui demeurent similaires d'année en année.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE
10-07-2023
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

## ENGAGEMENT – AIDE ADMINISTRATIVE – ENTÉRINÉ LA DÉCISION DU 18 JUIN

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale s'est absentée depuis plus de deux mois pour cause de maladie;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a approché, Madame Isabelle Simard, afin de l'engager comme aide administrative pour reprendre le retard dans les dossiers;
CONSIDÉRANT QUE Madame Simard accepte d'aider la Municipalité dans certains dossiers à raison de deux à trois jours par semaine;
CONSIDÉRANT QUE Madame Isabelle Simard demande un taux horaire de 30$ qui sera payable mensuellement;
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de Madame Isabelle Simard afin de reprendre le retard dans certains dossiers administratifs.

## DESJARDINS JEUNES AU TRAVAIL – ENGAGEMENT MARC-ANTOINE

11-07-2023

CONSIDÉRANT QUE L'OTJ de St-Just peut bénéficier d'une aide financière de Desjardins Jeunes au travail;
CONSIDÉRANT QUE l'aide financière est dans le but d'engager un jeune de 15 à 18 ans;
CONSIDÉRANT QUE l'aide est pour un total de 180 heures à raison de 50% du salaire minimum,
CONSIDÉRANT QUE Marc-Antoine Poulin Talbot a fait un stage durant l'année scolaire à la Municipalité et que les officiers municipaux ont été satisfaits;
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Max Laurent Vidal et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Marc-Antoine Poulin Talbot pour un total de 180 heures durant la saison estivale afin d'aider les officiers municipaux à tondre la pelouse ou autres tâches connexes.

## COMPTE RENDU DE LA FÊTE NATIONALE

12-07-2023

CONSIDÉRANT QUE le comité a organisé des activités dans le cadre de la Fête Nationale;
CONSIDÉRANT QU'il y a eu une bonne participation de la population malgré la mauvaise température;
CONSIDÉRANT QUE les feux d'artifice ont dû être annulés à cause de la pluie;
CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'autres activités à venir où l'on pourrait remettre les feux d'artifice en soirée;
CONSIDÉRANT QUE l'artificier semble avoir engagé des coûts pour l'activité;
IL EST PROPOSÉ PAR : Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir à l'artificier 50% des sommes pour annulation de l'activité.

## PROBLÉMATIQUE SANTÉ-FORME

Il est discuté de certaines problématiques au local Santé-Forme. Des utilisateurs ne font pas attention au local. Des affiches ont été installées en demandant d'être respectueux pour les autres usagés. Depuis, la situation semble être moins pire. On discute également de donner accès 24h sur 24 au local durant la saison estivale.

## COMMUNIQUÉ DANS LES JOURNAUX – UN BON COUP

Un communiqué sera envoyé dans les journaux relativement à l'inauguration des sentiers Quads.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

## VARIA – COMPTE RENDU PROJET DES LOGEMENTS

Monsieur le Marie explique que la construction des logements avec AAI Canada est reportée en août. Ceux-ci auraient une modification de la contribution financière de la part de Desjardins.

## VARIA – DIVERS

Dans la prochaine édition du journal, un message sera publié à l'effet d'avertir les gens de ne pas déposé des vidanges sur le bord du chemin, par exemple, cendre, sapin de Noël, etc..

Il est question également des bacs bruns que Éco Québec exige les municipalités à se conformer.

Une photo est prise de Monsieur Donald Gilbert en remettant une carte-cadeau à Marc-Antoine Poulin-Talbot en guise de remerciement pour les tâches effectuées lors de son stage.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

13-07-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Forgues
APPUYÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie et résolu unanimement que l'assemblée soit levée à 20 :31 heures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, CE 07ième JOUR D'AOÛT 2023.

Donald Gilbert, Maire

Josée Poulin, Dir. générale & Sec.-trésorière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103